

AGRÉGATION DE LETTRES 2021

Grammaire et stylistique

Pour chacune des œuvres :

- L'analyse de la langue de l'auteur
- Des sujets corrigés pour l'écrit et l'oral
- Une large variété de questions de grammaire

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*

Boileau, *Satires*

Casanova, *Histoire de ma vie*

George Sand, *Mauprat*

Jean Genet, *Le Balcon*



Bérengère Moricheau-Airaud (coord.)

ellipses

Agrégation de lettres 2021

Grammaire et stylistique

Étude grammaticale d'un texte de langue française

Jean-Dominique Beaudin
Hélène Vassiliadou
Corinne Delhay
Magalie Diguët

Claire Fourquet-Gracieux
Pascale Mounier
Bénédicte Peralez Peslier

coordonné par
Bérengère Moricheau-Airaud
Maîtresse de conférences en langue et littérature françaises
à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour



ISBN 9782340-041240
©Ellipses Édition Marketing S.A., 2020
32, rue Bargue 75740 Paris cedex 15



Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5.2° et 3°a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Avant-propos

Par Bérengère Moricheau-Airaud

L'ouvrage *Agrégation de lettres 2021 – Grammaire et stylistique* réunit en un seul volume des chapitres préparant à l'« étude grammaticale portant sur un texte postérieur à 1 500 » de l'agrégation de lettres modernes, et constitue à ce titre une aide précieuse à la préparation de l'agrégation de lettres, d'autant plus que cette nouvelle édition se voit enrichie en bonus d'une présentation de la langue du texte au programme pour le Moyen Âge, accompagnée de quelques exercices.

Pour la session 2021 de l'agrégation de lettres modernes, le programme publié le 10 avril 2020 sur le site « devenirenseignant.gouv.fr » rassemble les textes suivants, dans ces éditions :

- François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, dans *Lais, Testament, Poésies diverses*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Jean-Claude Mühlethaler, avec *Ballades en jargon*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Éric Hicks, Paris, Honoré Champion, Champion Classiques Moyen Âge, 2004.

La partie au programme correspond aux pages 43 à 368 (notes, variantes et leçons rejetées comprises).

- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, édition de Nicole Cazauban et Sylvie Lefèvre, Paris, Gallimard, « Folio classique », n° 3359, 2020.
- Boileau, *Satires et Art poétique*, dans *Satires, Épîtres, Art poétique*, édition de Jean-Pierre Collinet, Paris, nrf Poésie/Gallimard, n° 195, 1985.

Les textes au programme sont respectivement aux pages 47 à 163 et 225 à 258 (Préface des *Œuvres diverses*, édition de 1701, comprise).

- Casanova, *Histoire de ma vie*, édition de Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne, Paris, Laffont, Bouquins, 2017, t. 1, p. 681 à 1313, soit le « 3^e tome de mes mémoires ».

Mais des pages 681 à 929, ne figurent au programme que les pages de droite (= une seconde version du texte).

- George Sand, *Mauprat*, édition de Jean-Pierre Lacassagne, Paris, Gallimard, Folio Classique, n° 1311, 1981.
- Jean Genet :
 - *Les Bonnes*, édition de Michel Corvin, version définitive (1968), Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 55, 2001 – le texte au programme est aux pages 7 à 113 ;
 - *Le Balcon*, édition de Michel Corvin, Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 74, 2002.

Les éditions ici indiquées sont celles prises en référence dans ce volume¹.

Le programme de l'épreuve écrite d'étude grammaticale d'un texte de langue française antérieur à 1 500 et d'un texte de langue française postérieur à 1 500 se limite aux passages suivants :

- François Villon, *Testament* [= pages 83 à 207] ;
- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, du Prologue (inclus), jusqu'à la xvi^e nouvelle (incluse) [= p. 55 à 221] ;
- Boileau, *Satires* [= p. 57 à 163] ;
- Casanova, *Histoire de ma vie*, ch. XIII à XVI [= p. 1176 à 1313] ;
- George Sand, *Mauprat*, de la Notice (incluse) au ch. XI (inclus) [= p. 33 à 214] ;
- Jean Genet, *Le Balcon*.

Connaître aussi bien que possible les textes au programme, et pour cela les lire attentivement, incessamment, est le premier conseil qui puisse être donné aux candidats.

Il est aussi important de s'approprier les attentes des épreuves, et pour cela de lire les rapports de jury des sessions précédentes, accessibles sur le site « devenirenseignant.gouv.fr », dans la partie dédiée aux sujets et aux rapports des années antérieures. Leur fréquentation doit être assidue, surtout au début de la préparation : ils offrent un cadrage méthodologique, le sujet de la session précédente et, surtout, des éléments de corrigé.

1. Les citations de Jean Genet seront limitées en raison des droits d'auteur.

Les indications suivantes proviennent de ces rapports. Elles reprennent aussi les orientations de travail données dans l'avant-propos des précédentes éditions du volume dédié aux épreuves de grammaire et stylistique¹. Au-delà de la reconnaissance de ce que les conseils à venir doivent à ces textes de référence, nous signalons ici ces sources pour en recommander vivement la lecture.

Le programme donné ci-dessus concerne en réalité plusieurs épreuves, et même plusieurs agrégations. Outre l'épreuve grammaticale écrite, l'agrégation externe de lettres modernes comporte également une question de grammaire à l'oral : à la différence de celle donnée à l'écrit, elle peut être posée sur toutes les œuvres, au-delà des limites du programme restreint, car elle se trouve alors associée à une explication de texte. On retrouve encore une épreuve de grammaire au concours externe spécial de l'agrégation de lettres modernes – concours spécial car prévu pour les titulaires d'un doctorat –, ainsi qu'au concours externe de l'agrégation de lettres classiques et à celui de l'agrégation de grammaire. Enfin, même s'il ne s'agit pas là de l'objectif premier de cet ouvrage, la similitude des questions de grammaire et de stylistique entre le concours de l'agrégation et celui du Capes revêtent les sujets traités dans ce volume d'un intérêt supplémentaire, car ils constituent de très bons entraînements aux questions de l'épreuve écrite sur dossier de l'option lettres modernes de cet autre concours.

L'épreuve écrite d'étude grammaticale d'un texte de langue française postérieur à 1 500 dure trois heures.

Il y a trois questions, qu'il est préférable de traiter dans l'ordre du sujet, l'étude stylistique tirant bénéfice des réponses précédentes. Il est d'ailleurs tout à fait possible, dans le commentaire, de renvoyer à des analyses fines menées auparavant dans les questions de langue – c'est ce que fait, par exemple, le premier commentaire dans le chapitre sur *L'Heptaméron*.

Les exigences de tout concours et le caractère très sélectif de celui de l'agrégation imposent de traiter toutes les questions, que nous présentons ici en suivant la numérotation du sujet pour le concours externe de lettres modernes.

1. Giacomotto-Charra, V., *Agrégation de lettres 2019 – Grammaire et stylistique*, Paris, Ellipses, 2018, p. 3-7 ; Giacomotto-Charra, V., *Agrégation de lettres 2020 – Grammaire et stylistique*, Paris, Ellipses, 2019, p. 3-9. Ce volume s'inscrit dans la suite des précédentes éditions, tant pour cet avant-propos, pour les conseils de travail qui y ont été donnés par V. Giacomotto-Charra, que pour son organisation.

1. La première est une question de lexicologie.

Depuis la session 2015, cette question peut consister ou bien en l'analyse lexicologique de deux mots, ou bien en une question de synthèse susceptible de porter sur plus de termes. À titre d'exemple, pour l'analyse lexicologique de deux mots, le sujet donné à la session 2019 demandait aux candidats l'étude des mots « fille » et « vérité » dans un extrait de *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir ; celui de la session 2018, sur un extrait d'*Atahlie* de Racine, appelait l'étude des mots « grâce » et « s'intimide ». Et depuis six ans, il est donc également possible d'avoir, pour cette partie de lexicologie, « une question de synthèse amenant les candidats à s'interroger, à partir d'un certain nombre d'occurrences, sur des problèmes d'ordre sémantique et/ou morpho-lexicologique » (rapport de jury de la session 2014, p. 76). Le sujet de la session 2016 demandait ainsi l'étude du figement lexical dans les expressions « portera malheur », « faisait de merveilleux châteaux en Espagne » et « prendre en grippe » depuis un extrait de *La Fortune des Rougon* ; et celui de la session 2017 attendait l'analyse, selon un double point de vue morphologique et sémantique, de la dérivation dans « agitation », « louage » et « locataires », trois mots présents dans le passage des *Essais* retenu dans le sujet de cette année.

Quel que soit le type de question, ainsi que le rappellent régulièrement les rapports, et encore celui de la session 2019, « dans la perspective du français moderne, l'approche synchronique est privilégiée » (p. 46). Il ne s'agit pas de taire l'étymologie si elle est connue, mais de la proposer à bon escient, bien sûr si elle apporte un éclairage supplémentaire à l'étude de la construction du mot – les cas traités de *Mauprat* fournissent de bons exemples –, mais surtout à condition qu'elle soit assurée : un étymon erroné produit un effet d'autant plus regrettable qu'il ne fait pas partie des exigences de l'épreuve. Il ne s'agit pas non plus de passer sous silence les évolutions sémantiques tels que les glissements de nuances sémantiques qui, inscrits dans le temps, comportent par nature un caractère diachronique. Mais ce sont bien les compétences lexicologiques qui sont visées par cette question : l'étude de la construction du mot et celle de son sens, en langue puis en discours. C'est d'ailleurs là le cheminement attendu de l'étude, qui gagnera à ce que son plan apparaisse sur la copie : après la caractérisation syntaxique de l'emploi du mot soumis à l'étude, l'analyse morphologique doit s'attacher à mettre au jour la construction du mot puis, à partir de cette étape, un examen sémantique doit s'intéresser au sens de l'occurrence, en langue d'abord

et ensuite en discours, dans son micro-contexte ainsi que dans son macro-contexte. Cette structuration de l'analyse lexicologique présente l'intérêt majeur pour la préparation du concours d'offrir un cadre méthodologique clair, mais sa progression est surtout précieuse pour l'étude elle-même : il faut pouvoir mettre en regard le sens qui se déduit de la construction du mot avec ceux qu'il connaît effectivement en langue, et il faut bénéficier, pour appréhender le sens contextuel, « de la richesse du déploiement sémantique auquel oblige la saisie du sens en langue du mot », comme le souligne le rapport de la session 2018 (p. 68). L'articulation entre les étapes du traitement et, plus encore, entre les différentes nuances sémantiques constitue un enjeu important de l'épreuve : l'effet de liste de définitions est à proscrire, il faut s'efforcer de montrer ce qui s'est passé d'un sens à un autre. Cela étant, tous les mots ne présenteront pas le même intérêt : pour l'un, l'enjeu sera de mettre au jour une spécificité dans sa construction, pour un autre, ce sera dans son emploi – comme le rappelle le chapitre sur Boileau, il faut essayer de repérer pourquoi tel mot a été donné à l'étude.

Cette question de lexicologie compte pour quatre points.

2. La deuxième question de l'épreuve est une question de grammaire. Elle est elle-même subdivisée en deux consignes.
 - a. La première, intitulée « Grammaire », demande le traitement d'une question de synthèse. À titre d'exemple, les candidats de la session 2019 ont eu à étudier la négation dans l'extrait de *Mémoires d'une jeune fille rangée* ; et le sujet de la session 2018 demandait l'analyse de la syntaxe des groupes verbaux dans une partie de l'extrait d'*Athalie*. Ce traitement doit correspondre à un commentaire des occurrences de la notion dans le passage, et non de formes qui seraient en-dehors de ce corpus. Cela ne signifie toutefois pas que le traitement doive être linéaire. Après une introduction qui définit le point grammatical donné à étudier, les formes de l'extrait sont à distribuer et à analyser, selon un plan apparent, lui-même lié étroitement aux critères et aux remarques spécifiques à la notion à étudier – il n'existe donc pas de plan générique qui conviendrait à toutes les questions. Le traitement d'une notion peut néanmoins admettre plusieurs organisations. Mais dans tous les cas, les tests de déplacement, de commutation, de suppression, de pronominalisation et de passivation sont à convoquer pour justifier les analyses syntaxiques, de manière adaptée à la notion soumise. Par exemple, une question sur les compléments circonstanciels, telle que celle proposée dans

le chapitre sur Casanova, ne peut être menée à bien sans ces manipulations. Si les occurrences apparaissent clairement au fur et à mesure du développement, citées en entier, et avec les lignes ou les vers, il n'est pas nécessaire d'en prévoir la liste à la fin de l'introduction. Cela étant, au sein du développement, leur relevé demeure insuffisant : la structuration du traitement rend assurément compte de compétences grammaticales, mais elles se vérifient surtout dans le commentaire lui-même, nourri de la vérification des propriétés de la notion, à l'aide des tests. Les cas les plus discutables demandent le plus d'attention, et peuvent d'ailleurs se voir exclus du corpus, de manière justifiée, comme c'est le cas dans la question sur l'adjectif traitée dans le chapitre sur *Le Balcon*.

Cette première partie de la question correspond à six points.

- b. La deuxième consigne de cette partie de l'épreuve demande au candidat de formuler les remarques grammaticales « utiles et nécessaires » sur un passage de l'extrait donné à étudier dans le sujet. Dans celui portant sur un passage de *Mémoires d'une jeune fille rangée*, le passage était ainsi : « Poussant mes répugnances jusqu'au vomissement, mes convoitises jusqu'à l'obsession, un abîme séparait les choses que j'aimais et celles que je n'aimais pas. » Les adjectifs « utiles et nécessaires » signalent que cette question vise non seulement les compétences grammaticales du candidat, mais également sa capacité à choisir ce qui mérite le commentaire dans le segment soumis – et c'est en fait là une autre manière d'apprécier la solidité des connaissances en jeu. Cette consigne présente comme point commun avec la précédente l'attente d'un commentaire rédigé et organisé : ici encore, la présentation linéaire des remarques est proscrite et, même s'il est attendu que la progression aille du degré macrostructural ou microstructural, dans son détail, la structure de la réponse dépend de ce qui se trouve alors spécifiquement à commenter. Le choix et l'organisation des éléments de réponse participent pleinement de ce qui est évalué par la question. À noter, enfin, que « le jury se réserve le droit de proposer, le cas échéant, une étude de la versification de quelques vers d'un texte versifié », depuis la session 2015 (voir le rapport 2014, p. 76).

Cette seconde partie de la question correspond à deux points.

3. La troisième et dernière question de l'épreuve est une question de stylistique.

Le libellé, depuis la session 2015, a retrouvé une forme ouverte, qui ne met pas en avant un intérêt spécifique du passage soumis à l'étude. À partir de cette session, la consigne, générale, se lit en ces termes : « Vous proposerez un commentaire stylistique de ce texte. » Le rapport de la session 2019 le rappelle encore : le commentaire stylistique appelle à aborder le texte « au travers du prisme de ses procédés d'écriture et des effets de sens qui leur sont corrélés » (p. 53). Il s'agit donc de proposer un commentaire qui se différencie nettement de l'explication de texte – notamment parce qu'il ne doit pas être linéaire – et du commentaire composé – parce qu'il se nourrit de l'analyse de la forme : c'est un exercice qui est présent dans une épreuve d'étude grammaticale. L'écueil de la paraphrase n'est pas moins dangereux : le seul endroit où la reformulation du passage soit admise, c'est l'introduction, lorsque le candidat dit ce qui se passe dans l'extrait ; mais partout ailleurs, le texte ne peut être cité ou même évoqué que s'il est analysé, et encore s'agit-il alors d'analyser son écriture. Le commentaire, organisé selon un plan apparent, avec introduction et conclusion, doit toujours tenir ensemble le relevé des procédés, leur analyse et l'interprétation de leur valeur littéraire, dans une progression qui réponde à une lecture d'ensemble du passage, posée comme la problématique du commentaire, dès son introduction. Une attention particulière doit être portée à la clarté de sa formulation, et au respect de la syntaxe de l'interrogation.

Au-delà de la spécificité de l'exercice lui-même, la difficulté de cette épreuve vient de la contrainte du temps, qui impose ici encore un choix dans les éléments commentés, faute d'avoir la marge nécessaire pour pouvoir tout dire. Il faut donc viser le commentaire des faits d'écriture qui ne peuvent pas ne pas être commentés. De même que pour la question appelant des remarques grammaticales « utiles et nécessaires », le choix des éléments pertinents à commenter participe de ce qu'évalue l'épreuve, car il rend compte de la compréhension du texte, tout autant que la formulation de la problématique ou encore que le plan, nécessairement spécifiques à l'extrait soumis. Pour cette raison le propos sera régi par une progression, organisée selon un plan propre au passage, à la problématique : il n'y a donc pas de plan-clé, ni même de plan-type, au sens où le choix de rédiger trois parties ne s'impose pas. C'est dire l'importance des entraînements dans l'année.

Ce commentaire est noté sur huit points.

L'épreuve écrite du concours externe spécial de lettres modernes, réservé aux titulaires d'un doctorat, est assez comparable à celle de l'agrégation « ordinaire », à ces quatre différences près – les trois dernières correspondant aux temps successifs de l'épreuve :

- L'étude grammaticale d'un texte de langue française postérieur à 1500 ne constitue pas une épreuve à part entière mais se trouve associée à celle portant sur un texte antérieur à 1500, pour une durée totale de quatre heures de travail, qui suppose donc deux heures pour chaque ensemble.
1. Par ailleurs, la question de lexicologie ne peut prendre la forme que d'une question de synthèse : celle de la session 2019 demandait par exemple l'étude, d'un point de vue morphologique et sémantique, des affixes dérivationnels dans les mots « enrime », « rimailleurs », « rimassez », « rimart » et « rimette », dans une épître de Marot.
 2. Pour la grammaire, il n'y a qu'une seule question posée, mais deux types de sujets sont possibles et ils correspondent à ceux du concours « ordinaire » : la question de synthèse – par exemple la transitivité verbale pour la session 2020 – ou bien les remarques utiles et nécessaires sur un segment du texte – sur cinq vers des *Contemplations* de Victor Hugo pour la session 2017.
 3. Enfin, la consigne de l'étude stylistique guide le commentaire vers la mise en œuvre stylistique d'un phénomène linguistique (énonciation, cohésion textuelle, etc.), rhétorico-stylistique ou métrique en suivant, là encore, un plan raisonné.

Les questions sont donc moins nombreuses que pour l'épreuve correspondante de l'agrégation « ordinaire », ce qui doit se mettre en relation avec le temps imparti, mais elles sont d'une nature extrêmement proche.

Ces libellés se retrouvent à l'agrégation de grammaire. Elle attend des candidats

1. l'étude de deux mots pour la partie de lexicologie,
2. celle d'une notion et les remarques nécessaires sur une partie du texte pour celle de grammaire
3. et, pour finir, un commentaire stylistique concentré sur un aspect de l'écriture du texte.

La grammaire est également présente à l'oral, et ici encore le temps limité constitue une forte contrainte. L'exposé de grammaire se trouve

alors associé à l'explication de texte, et le passage soumis au candidat peut être pris dans n'importe quelle partie de l'œuvre au programme.

Cet exposé concerne les candidats à l'agrégation de lettres modernes, qu'il s'agisse du concours externe ou du concours externe spécial, et ceux à l'agrégation externe de lettres classiques.

Ainsi que le souligne le rapport de la session 2019 de l'agrégation externe de lettres modernes, cette partie compte pour un tiers de la note finale de l'épreuve (p. 126). Il faut donc lui consacrer une vraie part du temps de préparation, soit, sur les 2 h 30 allouées, environ quarante minutes. C'est d'autant plus important que l'étude de cette notion de langue permet de mieux comprendre le sens du texte à expliquer. À cet égard, si l'ordre de présentation de l'explication et de l'exposé de grammaire reste ouvert, il paraît en revanche judicieux, sur le temps de préparation, de commencer par la question de langue, précisément parce qu'elle permet de mieux entrer dans le sens du texte.

Il peut être demandé au candidat ou bien d'étudier une notion de grammaire, ou bien de formuler les remarques nécessaires sur un segment du texte : les attentes de cet oral sont donc très comparables à celle de l'épreuve grammaticale sur un texte postérieur à 1500. Cela signifie que les candidats de ce concours doivent entretenir le capital de cet écrit, et que ceux qui préparent l'agrégation de lettres classiques doivent inclure cet aspect dans leur préparation dès que possible dans l'année.

Ce dernier conseil concerne aussi les candidats à l'agrégation de grammaire, même si l'épreuve est cette fois bien spécifique à ce concours, car elle prend la forme de trois ou quatre questions de grammaire normative, qui ne sont pas sur le bulletin de tirage mais qui sont posées par le jury, dont le traitement est donc improvisé, entre la fin de l'explication de texte et la reprise faite par le jury. Les questions posées concernent la morphologie, la syntaxe et le lexique, parfois aussi la métrique, et cet élargissement constitue une autre différence par rapport à l'exposé de grammaire des autres agrégations. Le rapport de la session 2019 donne des exemples de question : l'étude des propositions subordonnées relatives dans un rondeau de Marot, ou encore l'analyse et la justification de la forme verbale « fût » dans « ces gens-là [...] souhaiteraient que le Prince fût content », un extrait de *La Double Inconstance*.

Quel que soit le concours concerné, cette étude grammaticale se révèle donc être une épreuve de rapidité, et cela conditionne fortement le traitement de ses questions. S'il est compréhensible de préparer dans l'année un premier sujet en temps libre pour s'approprier les attentes, le temps limité impose non seulement de surveiller l'heure pendant l'épreuve, mais

encore de s'entraîner au maximum en temps limité pendant les mois de préparation.

La connaissance des textes au programme, la maîtrise des attentes des épreuves ou encore les connaissances de langue et de stylistique, même assurées, ont besoin de se confronter à des exercices, à ce temps limité, aussitôt et aussi souvent que possible dans la préparation. Réunir un ensemble de sujets avec leur corrigé est une des principales visées de notre volume.

Les exemples de traitement réunis répondent encore à trois autres objectifs.

Les modèles de réponse ont été préparés afin de couvrir toutes les épreuves concernées par des questions de grammaire, à l'oral comme à l'écrit, pour l'agrégation externe de lettres modernes comme de lettres classiques ou de grammaire, sans oublier le concours externe spécial réservé aux titulaires d'un doctorat : les sujets peuvent avoir été construits selon les spécificités de tel ou tel concours, mais il peut y avoir aussi, pour un même sujet, un traitement alternatif qui tient compte des particularités d'une autre épreuve.

De même, dans le choix de ses sujets et de leur modèle de corrigé, ce volume s'est efforcé d'englober une variété de notions et d'exemples de traitement. Si un tel panel ne peut certes prétendre à l'exhaustivité, les questions sont d'une diversité telle que le volume permet de percevoir de l'étendue des sujets possibles, et l'index des notions abordées facilitera l'accès aux exemples de traitement.

Cette variété est encore celle des approches admises au concours : une même question peut donner lieu à des analyses différentes, selon l'orientation théorique retenue. L'essentiel demeure alors que le candidat maîtrise bien l'approche adoptée.

À cet égard, les ressources données en bibliographie seront nécessaires pour s'approprier certaines théories et aussi, dans sa partie générale, pour faire le point sur les publications utiles. Ces références sont encore essentielles pour mieux lire les textes du programme, car chaque chapitre est accompagné, à la fin du volume, d'une bibliographie sélective permettant de bien entrer dans la langue de l'auteur.

De même, dans chaque partie, les sujets accompagnés de leur corrigé sont précédés d'une présentation générale où sont abordés les points spécifiques ou encore les aspects les plus difficiles de l'écriture de chaque œuvre au programme. Ces éléments sont également précieux pour les épreuves littéraires du concours. C'est pour cette raison que, à la différence des précédents volumes, celui de cette année propose un court chapitre

sur l'œuvre de Moyen Âge, le *Testament* de François Villon, afin d'aider la lecture du texte, à commencer par sa prononciation, devant le jury à l'oral.

Ces lectures s'ajoutent ainsi aux ressources à consulter pour préparer le concours : outre les rapports de jury dont nous avons déjà signalé l'importance, les deux références incontournables sont la *Grammaire méthodique du français*, de Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul¹, ainsi que le *Grevisse de l'étudiant*, de Cécile Narjoux.

1. Désormais abégéré en *GMF*. De même, la *Grammaire du Français de la Renaissance* sera désignée par *GFR*, et la *Grammaire du Français classique* par *GFC*.

Les références bibliographiques données en note seront présentées de manière simplifiée, avec seulement le nom de l'auteur, le titre, et la page concernée.